

« Le mal dans la tête »

Saviez-vous que 9 % des salariés québécois se trouvent victimes de harcèlement psychologique au travail? Que 27 % des travailleurs affirment avoir été l'objet de violence physique, psychologique, verbale, sexuelle?
Le harcèlement psychologique : mieux l'identifier pour mieux le prévenir.

Objectif de l'intervention

Illustrer avec humour, sincérité et tact, des situations traitant du harcèlement psychologique au travail.

L'histoire en bref

24 jours au travail. C'est la nouvelle série télévisée sur le harcèlement psychologique dont tout le monde parle présentement!

Raymond et Nicole, deux gestionnaires, n'y font pas exception : ils échangent régulièrement sur les épisodes les ayant le plus touchés.

Les participants visionneront ces scènes : celle où Pierre subit des remarques grossières sur son poids de la part de collègues, celle où Nicole vit de l'intimidation de la part de son patron et celle où Normand vit littéralement l'enfer de l'isolement.

Quelles seront les conséquences physiques et psychologiques pour ces employés? Que peuvent faire les gestionnaires pour prévenir de telles situations?

Au fil de leurs échanges, Raymond et Nicole apprennent beaucoup sur leur propre comportement face au harcèlement psychologique.

Les participants en feront tout autant puisqu'ils trouveront non seulement réponse à ces questions, mais aussi matière à réflexion sur l'importance de la prévention du harcèlement psychologique au travail.

Format de l'intervention

Cette intervention est composée d'une pièce de théâtre d'une durée de 10 minutes, suivie d'une période interactive de 45 minutes, avec la participation de deux comédiens qui interprètent plusieurs personnages.

Pour toute information, veuillez communiquer avec nous :

Bureau de Montréal : 514 522-3225 ou 1 888 522-2552

Bureau de Québec : 418 521-7344 ou 1 877 521-7344